

AVIS DE PUBLICITE

COMMUNAUTE DE COMMUNES VIE BOULOGNE

24 rue des Landes
85170 LE POIRE SUR VIE
M. le Président

**Objet du marché : Marché à Bons de Commandes pour
l'entretien et les travaux de voirie sur le Territoire Vie et
Boulogne**

Date limite de réception des offres : 11/06/2025 à 12:00

COMMUNAUTE DE COMMUNES VIE BOULOGNE

24 rue des Landes

85170 LE POIRE SUR VIE

Téléphone : 02.51.31.60.09

Fax : 02.51.31.65.68

Adresse internet : <http://www.vie-et-boulogne.fr/>

E-Mail : e.ouvrard@vieetboulogne.fr

Statut : Communauté de communes

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr/>

Objet de l'accord-cadre :

Marché à Bons de Commandes pour l'entretien et les travaux de voirie sur le Territoire Vie et Boulogne

CPV principal : 45233142-6

CPV additionnel 1 : 45233141-9

Les prestations sont traitées à prix unitaires.

Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 500 000.00 euros HT.

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

L'accord-cadre a une durée prévisionnelle de 3 ans

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Une avance est prévue pour chaque bon de commande d'un montant supérieur à 50 000 euros HT et d'une durée d'exécution supérieure à deux mois.

Il n'est pas exigé de garantie pour le remboursement de l'avance.

Présentation de candidature :

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site :<https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

Capacité économique et financière :

- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.

Capacité technique et professionnelle :

- Mention des références travaux sur une période de 5 ans.
- Titres d'études et professionnels exigés du prestataire de services ou du contractant lui-même

Procédure : MAPA ouvert

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés qui suivent :

Critères	Pondération
prix prestation	50 %
Délais intervention	10 %
valeur technique	40 %

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence de l'accord-cadre : 2025MP17

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/05/2025

Date limite de réception des offres : 11/06/2025 à 12:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire de l'accord-cadre : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise ne peut pas présenter pour l'accord-cadre ou un de ses lots plusieurs offres, en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Nantes

Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr/>.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Signature des documents transmis par le candidat

Il n'est pas exigé des candidats que l'acte d'engagement soit signé(e) au stade de la réception des offres. Seul l'attributaire devra impérativement signer électroniquement l'acte d'engagement.

En cas de groupement l'acte d'engagement sera signé(e) par chaque membre du groupement ou par le mandataire dûment habilité par un document d'habilitation (copie de la convention de groupement ou acte spécifique d'habilitation). La production d'un document d'habilitation, signé de façon électronique par chaque membre du groupement, sera exigé du seul attributaire.

L'obligation de signature électronique se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.

Autres Informations

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- pour les renseignements d'ordre technique et administratif :

COMMUNAUTE DE COMMUNES VIE BOULOGNE - Services Marchés Publics

Correspondant : Erika OUVRARD

Adresse : 24 RUE DES LANDES

85170 LE POIRE SUR VIE

Tél : 0251315251

Courriel : e.ouvrard@vieetboulogne.fr

Adresse Internet : <http://www.vie-et-boulogne.fr/>

Horaires d'ouvertures : Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00